

Le Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix (SMT) porte depuis 2010 le Plan de lutte contre les algues vertes sur le territoire de l'Anse de Locquirec – bassin versant du Douron. Par ailleurs, depuis 2015, il est porteur du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Trégor-Morlaix (PAEC).

La forte mobilisation des agriculteurs et les résultats encourageants, tant au niveau de la gestion de l'azote sur les exploitations qu'au niveau de la qualité de l'eau, incitent à poursuivre les efforts.

L'outil diagnostic-projet d'exploitation (et le suivi de la mise en œuvre des projets), cœur du volet agricole du PLAV1, a montré son efficacité et sera à nouveau au centre du deuxième programme d'actions.

En revanche, plusieurs actions innovantes prévues dans le cadre du précédent plan n'ont pu aboutir en raison d'un manque de soutien ou de l'absence de cadre juridique. Cette seconde phase offre l'opportunité de concrétiser ces actions.

Cette note d'intention présente dans les grandes lignes les ambitions du PLAV2 et les différents axes de travail du SMT. Ces orientations s'appuient sur l'expérience du PLAV1, notamment sur les réponses apportées par les agriculteurs au questionnaire proposé dans le cadre des suivis annuels.

LES AMBITIONS du PLAV2

I. ELARGIR LE TERRITOIRE D' ACTIONS

Dans le cadre du PLAV1, les actions ont été menées sur le bassin versant du Douron uniquement (incluant deux petits côtiers se jetant dans l'anse de Locquirec : le Dourmeur et le ruisseau de Sainte-Barbe).

La baie voisine du « moulin de la rive » est également soumise à des proliférations croissantes d'algues vertes, alimentées par deux petits côtiers, le ruisseau de Locquirec et le ruisseau de Guimaëc. Les associations environnementales et les communes déplorent l'état dégradé de ces deux cours d'eau et, à ce titre, réclament depuis plusieurs années la mise en œuvre de programmes d'actions spécifiques. Ce constat justifie leur intégration au territoire d'actions (carte 1). A noter également que les courants marins dominants d'Ouest en Est peuvent contribuer à alimenter en nutriments ou en algues l'Anse de Locquirec. De plus, la qualité de l'eau vis-à-vis des nitrates sur ces deux cours d'eau est médiocre malgré une tendance à la baisse. Enfin, le contexte agricole est différent de celui du Douron, puisque les exploitations mixtes bovins lait avec légumes de plein champ y sont plus représentées.

Tableau 1 : Superficie et SAU des bassins versants du Douron, du ruisseau de Locquirec et du ruisseau de Guimaëc

	Superficie (ha)	SAU (ha)	Nb. estimé Exploitations
Douron	12034	6208	140 (1)
R. Locquirec	1538	932	40 (2)
R. Guimaëc	636	395	20 (2)

(1) : au 30 juin 2016

(2) : estimation d'après RPG

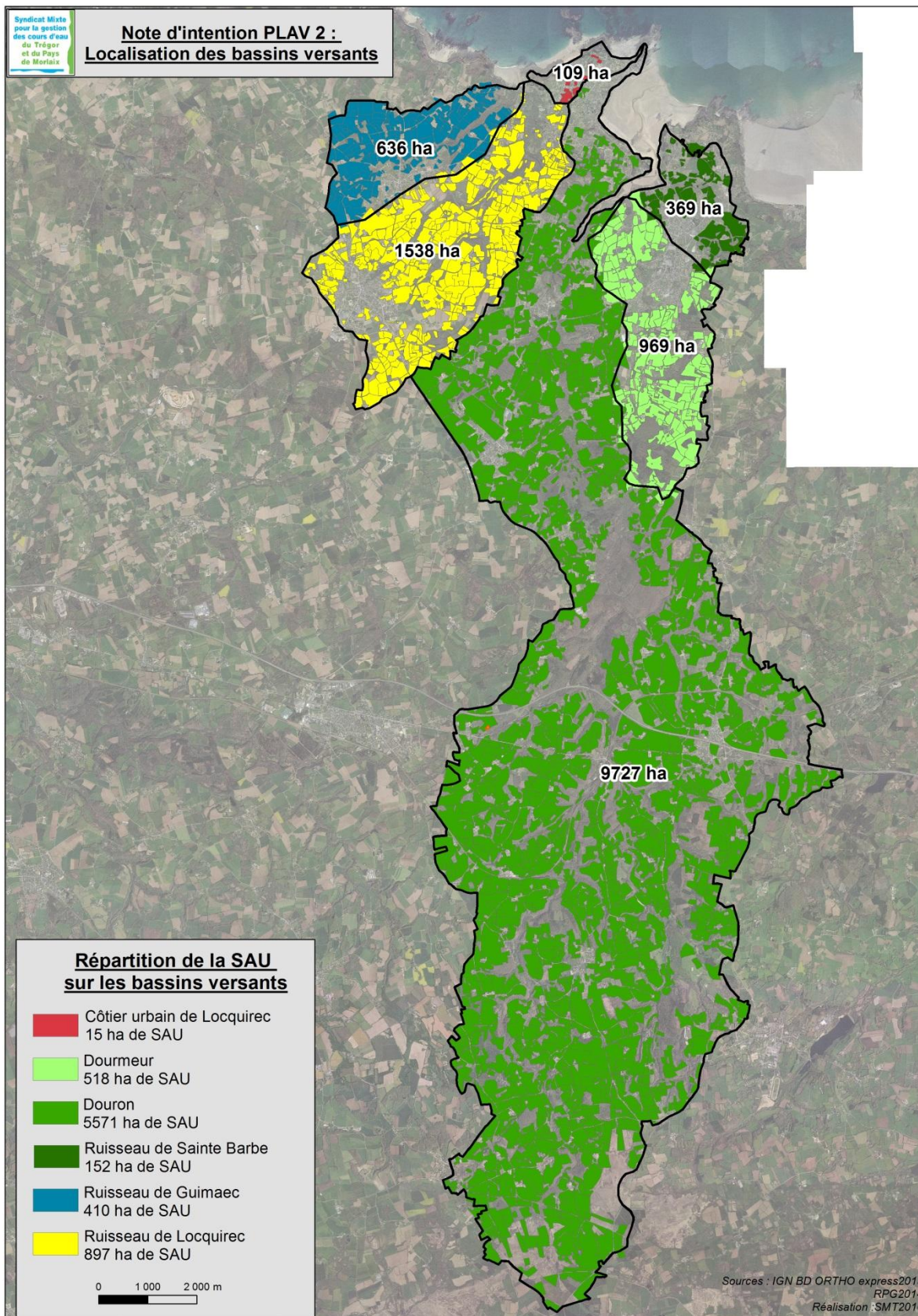


Figure 1 : proposition pour le territoire d'actions du PLAV2

II. FIXER DES OBJECTIFS AMBITIEUX

a. Objectif de qualité de l'eau

Le Douron

Tableau 1 : Evolution du quantile 90 à l'exutoire du Douron de 2008 à 2015

Années hydrologiques	DN M mg/l (Pont Menou)	Flux N exutoire en t
2007/2008	36.8	102
2008/2009	35.0	104
2009/2010	34.0	91
2010/2011	34.9	95
2011/2012	32.2	82
2012/2013	32.0	90
2013/2014	32.1	93
2014/2015	31.0	81

L'objectif inscrit dans le plan d'aménagement et de gestion durable du SAGE Léon-Trégor est d'atteindre 27 mg/l à l'horizon 2021 vis-à-vis du paramètre « nitrates » (quantile 90). Cet objectif nous semble peu ambitieux au regard des éléments dont nous disposons.

De 2008 à 2015, une baisse de 5,8 mg/l du quantile 90 a été constatée, soit une baisse moyenne annuelle de 0,83 mg/l. Sur cette base d'évolution, le quantile 90 en 2021 serait de 26 mg/l.

Considérant que les actions qui seront mises en œuvre permettront a minima de maintenir l'allure actuelle, l'objectif de **25 mg/l à l'horizon 2020-2021** du quantile 90 semble donc atteignable. **Cet objectif a été partagé et validé localement par les agriculteurs engagés, en réunion ou lors des suivis.**

Toutefois, du fait du manque de connaissances sur le fonctionnement hydro-géologique du bassin versant, nous souhaitons pouvoir réévaluer cet objectif en cours de route sur la base des apports de la recherche scientifique.

Notons qu'une station limnimétrique a été installée sur le Douron au niveau de Pont Menou (DN M), ce qui permet d'améliorer la fiabilité des mesures de concentration et de débit de ce cours d'eau, et donc de calculer une valeur plus robuste du quantile 90.

Le ruisseau de Guimaëc et le ruisseau de Locquirec

Le Syndicat mixte suit la qualité en nitrate de ces deux ruisseaux depuis 2008, à raison d'1 prélèvement mensuel pour le ruisseau de Guimaëc et de 2 prélèvements mensuels pour le ruisseau de Locquirec.

Tableau 2 : Evolution du Quantile 90 à l'exutoire du ruisseau de Locquirec et du ruisseau de Guimaëc de 2008 à 2015

Années hydrologiques	Exutoire Ruisseau de Locquirec mg/l	Exutoire ruisseau de Guimaëc mg/l
2008/2009	52	61
2009/2010	49	63
2010/2011	48	62
2011/2012	45	61
2012/2013	46	55
2013/2014	43	54
2014/2015	42	53

Sur la période de suivi, les résultats sur le paramètre nitrates progressent rapidement sur les 2 ruisseaux. Le nombre restreint de valeurs (surtout pour le ruisseau de Guimaëc) limite la robustesse de la valeur du Q90. Un renforcement du suivi est nécessaire dans l'éventualité de l'intégration de ces bassins au territoire d'actions du PLAV2.

Le rythme annuel de diminution du Q90 est compris entre 1,33 mg/l/an et 1,67 mg/l/an. L'objectif est de le porter à 2 mg/l/an sur les deux ruisseaux pour atteindre un Q90 pour l'année hydrologique 2020/2021 de 30 mg/l sur le ruisseau de Locquirec et 41 mg/l sur le ruisseau de Guimaëc.

b. Objectif agricole

Le Douron

En 2014-2015, le flux mesuré à l'exutoire du Douron (hors Dourmeur et ruisseau de Sainte-Barbe) est de 288 tonnes. Pour atteindre 25 mg/l en 2020-2021, soit une baisse d'environ 20% par rapport au quantile 90 mesuré en 2014-2015, il faudra réduire le flux de 58 tonnes (en considérant que réductions des débits et des flux sont proportionnelles).

Le phénomène d'abattement lié au territoire est estimé à 35%. Par conséquent, il faut diminuer de 78 tonnes les fuites d'azote à la parcelle pour atteindre l'objectif de réduction du flux d'azote à l'exutoire, soit -15kgN/ha de SAU, si l'intégralité de la diminution du flux sortant est portée par l'activité agricole.

Etendu à l'ensemble du territoire du PLAV1 le calcul est traduit dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Calcul de l'objectif agricole sur le Douron

	Situation initiale 2014-2015	Gain visé	Objectifs 2020-2021	Pourcentage de baisse
Quantile 90 (mg/l)	31	6	25	20
Flux exutoire (t) Douron + Dourmeur + r. Ste-Barbe	352	70	282	20
Effet « territoire » (%)	35	0	35	
Effet « territoire » (t)	123	0	99	
Flux sortie parcelle (t)	475	95	381	20
SAU	6205		6205	
Flux sortant (kg/ha de SAU)	76	15	61	

Pour atteindre ces objectifs, le Syndicat Mixte mobilisera un panel d'outils, dont une partie s'inscrit dans le prolongement du PLAV1, qui sera proposé dès janvier 2017. Les actions non mises en œuvre dans le plan précédent nécessitent un travail de préparation plus important avant de pouvoir passer à la phase concrète. Le travail d'animation nécessaire à la définition fine des actions démarrera en 2017 comme le reste des actions.

Le ruisseau de Guimaëc et le ruisseau de Locquirec

Il n'existe pas de données de débits pour ces deux cours d'eau, permettant de traduire le gain de concentration en gain de fuites d'azote des parcelles agricoles.

Contrairement à l'état des lieux fait en 2011 sur le bassin versant du Douron pour l'élaboration du PLAV1, le Syndicat Mixte ne dispose pas de données chiffrées individuelles suffisantes pour évaluer le niveau d'excédent des deux bassins versants et définir des objectifs de progrès en termes de BGA (Balance Globale de l'Azote).

Les diagnostics individuels sur ces exploitations permettront de caractériser a posteriori un état initial 2014/2015, et au terme du programme 2017/2021 de mesurer les gains liés à la mise en œuvre des projets d'exploitation.

Sur l'ensemble du territoire

L'ensemble du territoire présente également **un enjeu bactériologique**.

Dans la baie de Locquirec, l'important banc de coques fréquenté par des pêcheurs à pied (loisirs et professionnels) est classé en B du 1^{er} novembre au 31 mai, en C le reste de l'année pour les professionnels et interdite à la pêche récréative. Un objectif de classement permanent en B a été institué par le SAGE Léon-Trégor.

La plage du moulin de la rive est suivie au titre de la qualité des eaux de baignade. Elle est actuellement classée en qualité « suffisante ». Là encore le SAGE a fixé un objectif de classement a minima en qualité « bonne » pour l'ensemble des sites.

Le module bactériologique développé pour l'outil de diagnostic en adaptation aux enjeux du reste du territoire d'action du Syndicat Mixte sera proposé aux exploitants.

LES AXES DE TRAVAIL

L'analyse de l'enquête agricole (annexe 1.) nous a conduit à prioriser les axes de travail tels que suit :

Priorité	Axes de travail
1. Incontournables	<ul style="list-style-type: none">- Animation individuelle et collective- Boucle vertueuse
2. Très importantes mais incertaines	<ul style="list-style-type: none">- Foncier- Economie agricole
3. Importantes pour la cohérence du projet	<ul style="list-style-type: none">- Valorisation de la biomasse- Renforcement du pouvoir épurateur du milieu- Réduction des rejets de stations d'épuration- Communication

Il est important de noter que l'ensemble des actions s'inscrit dans une démarche globale qui convint les agriculteurs par sa cohérence. Il serait inapproprié de proposer une partie des actions seulement au risque de perdre cette cohérence.

AXE I. ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT

a. Diagnostics-projets et suivis des engagements individuels des exploitations

Dès la construction de PLAV1, le SMT a souhaité prendre en charge l'accompagnement individuel des exploitations en élaborant puis en suivant la mise en œuvre de projets adaptés à chaque exploitation.

La démarche a été bien perçue par les exploitants et le taux d'engagement montre l'adhésion des agriculteurs (85 CEI signés sur environ 140 exploitations en activité et « éligibles »).

En assurant le suivi individuel des exploitations, le SMT a noué au cours du PLAV1, une relation privilégiée avec les agriculteurs engagés (73% de la surface agricole rattachée au projet du SMT). Les techniciens agricoles font le lien avec les techniciens milieux pour les travaux réalisés via les prestataires (bocage, zones humides et cours d'eau). Le suivi des exploitations permet également d'identifier les besoins en termes d'outil d'accompagnement et d'orienter les agriculteurs vers les organismes de conseil agricole partenaires.

Sur le bassin versant initial, le Syndicat Mixte continuera d'assurer l'accompagnement individuel des exploitations. Les objectifs seront redéfinis avec chaque exploitation déjà engagée au début du plan, en fonction du degré d'avancement du projet défini et des marges de progrès restantes. Les objectifs individuels porteront notamment sur la réduction de l'excédent grâce à une réduction des intrants et une réduction des pertes basales par lessivage (PBL) notamment via un travail sur les rotations. Les agriculteurs qui possèdent des

surfaces significatives sur le Douron et qui ne s'étaient pas engagés dans le PLAV1 seront recontactés avec l'objectif d'atteindre 80% de la SAU engagée.

Sur les bassins versants du ruisseau de Locquirec et de Guimaëc, l'objectif est également de recueillir 80% d'adhésion en termes de SAU.

Le SMT étant également porteur du PAEC Trégor-Morlaix, il assure l'animation générale sur les MAEC. Une simulation est réalisée, lorsque cela s'y prête, lors du suivi annuel. La contractualisation de MAEC Système Polyculture-Elevage constitue un levier d'action sur lequel le SMT s'appuiera pour atteindre les objectifs du PLAV2.

Par ailleurs, le SMT continuera à accompagner les agriculteurs dans le montage des dossiers d'aides aux investissements du Plan de Développement Rural Breton (PDRB).

Dans le cadre du PLAV1, nous avons systématiquement associé le conseiller principal d'exploitation aux restitutions des études et des diagnostics. L'adhésion des organisations professionnelles agricoles au projet constitue un enjeu pour l'atteinte des résultats. Une réunion d'information sera organisée chaque année pour rappeler les enjeux et les objectifs du PLAV2 ainsi que les outils proposés aux agriculteurs. Une réunion supplémentaire sera organisée au lancement du plan pour définir les moyens d'implication des prescripteurs.

L'objectif sur la balance globale de l'azote, tel que défini dans les contrats individuels d'engagement, n'étant pas atteint à 100%, il reste encore des marges de progrès pour le PLAV2 (72% de l'objectif est atteint). De plus, les objectifs individuels de réduction de la pression minérale et organique seront revus au début de plan. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de poursuivre l'accompagnement individuel, duquel découle l'ensemble des autres actions. En effet, la visite annuelle avec un technicien du SMT permet de déclencher des outils d'accompagnement ciblés (principalement des travaux boucle vertueuse et des études complémentaires).

b. Proposer des études technico-économiques

Pour atteindre les objectifs définis avec chaque exploitation, des études technico-économiques en lien avec la gestion de l'azote et la gestion de l'herbe seront proposées. Ces études permettent d'identifier et de lever des freins techniques au changement de système sur l'exploitation.

Récapitulatif des études technico-économiques complémentaires réalisées par les 3 prestataires, BCEL Ouest, Chambre d'Agriculture et CEDAPA (ne comprend pas les études dans le cadre des diagnostics) :

	2014/2015/2016
Etude économique complémentaire	1
Place de l'herbe dans l'alimentation	5

Organisation du parcellaire pâturé	8
Plan de gestion du bocage	2
Gestion des effluents excédentaires	
Total	16

Tableau 4 : Estimation du nombre d'études individuelles à financer dans le cadre du PLAV2

	Nb. études/expl	Nb.expl. potentiellement concernées	Nb. études total
Organisation du parcellaire pâturé	1/5 ans	7/an	35
Place de l'herbe dans l'alimentation			
Gestion du pâturage			
Plan de gestion du bocage			
Conversion à l'agriculture biologique			
Devenir autonome sur la fertilisation			
Maîtrise des dispositifs réglementaires et d'aides			

c. Réaliser des analyses physico-chimiques

Les analyses physico-chimiques permettent d'améliorer la connaissance de chaque exploitation et ainsi de mieux mettre en adéquation les apports avec les besoins. Chaque exploitation pourra continuer de bénéficier d'un programme d'analyses renforcé. L'interprétation des résultats est assurée par le SMT lors des suivis.

Tableau 5 : Estimation du nombre d'analyses à financer dans le cadre du PLAV2

	Nb. analyses /expl./ an	Nb. exploitations potentiellement concernée/an	Nb. analyses total
Terre	1 à 2	80	
RSH	1	80	400
RPA	1	80	400
Effluents	1	80	400
Jus de pétiole de chou	1	10	50
Fourrage	1	80	400

d. Inciter les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques agro-environnementales via la « boucle vertueuse »

Le bilan de l'expérimentation de ce dispositif au cours du PLAV1 est positif. Les interventions concrètes réalisées dans ce cadre à l'appui des projets d'exploitations sont appréciées et contribuent à l'atteinte des objectifs et au renforcement de la relation de confiance.

Les résultats de l'enquête agricole montrent que les agriculteurs qui ont bénéficié de ce dispositif y accordent beaucoup d'importance (note moyenne de 4,24/5), ils sont très satisfaits des prestations réalisées (note moyenne de 4,22/5) et la totalité des répondants souhaitent que ce dispositif soit reconduit dans le PLAV2. La mise en œuvre de la boucle vertueuse assure une crédibilité du SMT auprès des agriculteurs du Douron qui sont particulièrement attachés à ce dispositif. Cela facilite grandement la mise en place des autres actions du plan algues vertes. Enfin, le dispositif ayant réellement démarré en 2014, nous en sommes toujours en phase d'expérimentation.

Parmi les solutions techniques envisagées pour réduire les pertes basales par lessivage (PBL), trois actions sortent du lot : semer un couvert dans la semaine suivant la moisson (77%), semer presque systématiquement du RGI sous maïs (entre deux maïs) (74%), renouveler rapidement les prairies temporaires avec une dérobée fourragère en période estivale (72%). Ces actions sont promues sur le territoire grâce à la boucle vertueuse. Le bilan montre une augmentation importante des actions réalisées.

Tableau 6 : Récapitulatif des actions réalisées dans le cadre de la "boucle vertueuse" en 2015

Actions	Nombre d'actions réalisées		
	2014	2015	2016
Semis de couverts ¹ entre 2 légumes (en ha)	5	3	21
Fauche en zone humide (en ha)	2	4	
Sursemis de prairies (en ha)	17	45	22
RGI sous maïs (en ha)	33	150	170
Epandage de précision ² (en ha)	137	225	247
Entretien durable du bocage	160 h	8 km	5,4 km
Entretien sous clôture	72 h	19 km	22 km
Pose d'arche (suppression de passage à gué)	2	8	8

¹ hors période réglementaire

² fumier de bovin sur prairie et volailles sur céréales

Le SMT souhaite maintenir et développer ce dispositif dans le PLAV2. L'effet d'entraînement de la boucle va se traduire par une augmentation du volume de prestations à gérer. Une réflexion sur les fondements juridiques du dispositif et sur une simplification des modalités de gestion dans le cadre des marchés publics est nécessaire. **De nombreuses demandes ont été formulées pour intégrer le pilotage de la fertilisation assistée par drone à la boucle vertueuse.**

AXE II. ACCOMPAGNER COLLECTIVEMENT

La démarche collective d'animation est complémentaire de l'accompagnement individuel. Elle permet de maintenir une dynamique sur le territoire, d'associer les différents organismes de conseil agricole, les CUMA et ETA, etc.

a. Animation technique autour de l'herbe

L'intérêt des producteurs pour la gestion de l'herbe se manifeste à la fois par un taux de participation important aux journées organisées (annexe II.) et par les résultats de l'enquête agricole (annexe I.) : 40% pensent qu'il faut augmenter significativement la surface en herbe pour réduire les pertes basales par lessivage et 36% pensent qu'il faut augmenter un peu la surface en herbe. Deux tendances se dégagent entre, d'une part, des éleveurs qui souhaitent se rapprocher d'un système avec quasi exclusivement de l'herbe pâturée, et d'autre part, des agriculteurs qui souhaitent améliorer leur gestion de l'herbe sans pour autant extensifier le système. La constitution d'un second groupe est envisagée afin de répondre à des attentes différentes.

Dans le cadre du PLAV2, nous continuerons de proposer des journées collectives autour de la gestion de l'herbe (portes-ouvertes, visite d'exploitations, groupe « herbe »). Les échanges entre producteurs, en particulier laitiers, permettent de conforter le conseil individuel pour les projets visant à augmenter la part d'herbe de l'exploitation.

b. Démonstrations/expérimentations autour de la gestion de l'azote

Les démonstrations et expérimentations de techniques innovantes sur le territoire permettent de :

1) promouvoir ces techniques, 2) étudier la faisabilité technique et économique, 3) adapter les modalités au contexte local, 4) lever des freins psycho-sociaux à leur mise en œuvre.

Elles répondent aux attentes des exploitants, qui suggèrent souvent directement les thèmes. Selon l'enquête agricole (annexe 1. – partie 3), nombreux sont les agriculteurs qui souhaiteraient participer aux journées de démonstrations mais qui ne le font pas par manque de temps. Par contre, ils sont très intéressés et souhaitent que la communication autour des expérimentations et démonstrations mises en œuvre sur le territoire soit amplifiée. Les clips vidéos notamment, sont appréciés et regardés.

Bilan des démonstrations et expérimentations :

	2014	2015	2016
Démonstrations	1 démonstration + 7 essais dont 2 suivi d'essais implantés en 2013	3 démonstrations (N Sensor, Couseuse de chou et destruction de couvert + semis direct)	
Expérimentations	Chez 10 exploitants	3 essais mis en œuvre chez 6 exploitants	
Nombre de	170	250	

participants			
Nombre d'ETA/CUMA associées	2	7	
Communication (hors parutions dans la presse et page Facebook)	5 fiches techniques + 4 bulletins agricoles + Journée Douron	3 fiches techniques + 2 bulletins agricoles	2 fiches techniques + 2 bulletins agricoles

AXE III. FAVORISER LES ECHANGES FONCIERS

Le regroupement parcellaire avait déjà été pointé en 2010/2011 comme un enjeu fort sur le bassin versant du Douron. Le programme d'actions du PLAV1 a tenté de faciliter la concrétisation d'échanges parcellaires au travers d'une prestation d'animation des groupes d'agriculteurs concernés, repérés à l'occasion des diagnostics d'exploitation. Malgré cette implication, les résultats sont limités avec environ 50 ha échangés, dont 40ha sur le bassin versant du Douron entre 2012 et 2015 (un projet sur environ 20ha aboutira également en 2016).

Ce constat est conforté par les résultats de l'enquête agricole annexe 1. - partie 6). En effet, 85% des agriculteurs estiment qu'il est important voire très important de poursuivre le travail sur cette thématique alors que les résultats concernant leur satisfaction sont beaucoup moins tranchés.

La convention Vigifoncier récemment passée avec la SAFER Bretagne pourrait permettre au cours du PLAV2 de développer cette action, à condition que les moyens d'animation soient redimensionnés et que la prise en compte de l'enjeu du regroupement soit plus clairement affirmée lors des réattributions de parcelles.

Une part importante des mouvements de parcelles se fait néanmoins hors du circuit SAFER et les possibilités de contourner les procédures sèment l'incompréhension et la discorde dans les campagnes et la collectivité ne dispose, à ce jour, d'aucun moyen pour lutter contre ce phénomène.

La volonté du SMT pour le PLAV2 est de travailler plus en amont des mouvements de parcelles en repérant les opportunités à moyen terme et de disposer du temps pour préparer plus sereinement les échanges judicieux, éventuellement via une mise en réserve foncière temporaire. Cette approche demandera un renforcement des moyens d'animation.

En 2016, la Commune de Plougouven, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Finistère, a démarré un programme d'échanges de terres à l'échelle communale pour lutter contre l'éclatement parcellaire. Un diagnostic du parcellaire agricole a donc été réalisé auprès des 77 exploitants de la Commune, permettant de mettre à jour une vingtaine de projets d'échange entre 17 exploitants. Des agriculteurs référents sont désignés par secteur. Les projets se font donc avec les agriculteurs collectivement, ce qui a pour avantage de débloquer certaines situations. Fort de cette expérience, la Chambre d'Agriculture souhaite réitérer cette opération sur une ou plusieurs Communes du bassin versant au cours du PLAV2.

AXE IV. DEVELOPPER L'ECONOMIE AGRICOLE

Une des ambitions affichées du PLAV2 est de se « positionner dans un environnement économique également porteur du changement des pratiques et des systèmes, notamment grâce à l'implication plus intégrée des filières ».

Comme pour le PLAV1, le SMT considère que l'impulsion nécessaire à l'implication des filières existantes ne peut être donnée individuellement par un porteur de projet sur une baie.

Cependant, de par la qualité de la relation avec les agriculteurs, le Syndicat Mixte peut jouer un rôle dans le développement de filières locales visant à une meilleure valorisation de produits issus d'une agriculture favorable aux enjeux du territoire.

L'échelle du bassin versant du Douron n'est pas adéquate pour développer une stratégie sur les filières agricoles.

Après une première phase d'étude de l'offre et la demande, le Pays de Morlaix, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Finistère, porte un projet de développement de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Le syndicat peut également intervenir ponctuellement au niveau individuel en informant les agriculteurs des dispositifs d'aides existants tel que le type d'opération 4.2.2. du PDRB « aides aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles en exploitation agricole. »

Les agriculteurs du nord du Douron sont situés à proximité de l'axe routier Lannion-Morlaix. En matière de commercialisation, il est donc nécessaire de réfléchir à l'échelle des deux territoires, Douron et Lieue de Grève. Les communautés de Lannion et Morlaix appartiennent à une entente intercommunautés (axe Brest-Morlaix-Lannion). Le rapprochement nécessaire entre le Douron et le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève en sera facilité.

Lannion-Trégor Communauté porte le projet d'abattoir intercommunal qui devrait être opérationnel au premier semestre 2019. Il sera implanté sur la zone d'activité de Beg ar C'hra, à Plounévez-Moëdec, le long de la RN12. Du fait de sa localisation géographique, il concerne aussi bien les éleveurs de la Lieue de Grève que ceux du Douron. De plus, un acteur incontournable de la filière viande locale, situé sur le Douron au Ponthou (29), participe au COTEC de l'abattoir depuis le début du projet. Le Comité de la Lieue de Grève et le SMT se sont donc mis d'accord pour associer les éleveurs des deux territoires. La création d'une filière viande bovine labellisée sur le Trégor pourra être menée conjointement par Lannion-Trégor Communauté et le Pays de Morlaix. En effet, une réflexion sur ce sujet est menée de part et d'autre.

AXE V. VALORISER LA BIOMASSE

a. Exporter le broyat de bords de route

L'exportation du broyat de bords de route permettrait d'empêcher le retour direct de l'azote du broyat au réseau hydrographique. Le broyat peut être utilisé soit pour alimenter des unités de méthanisation, soit pour alimenter des plateformes de co-compostage. Cette action innovante a fait ces preuves dans d'autres régions mais n'a pas pu être mise en œuvre dans le cadre du PLAV1 pour des raisons de coût en l'absence de ligne de financement dans le dispositif et d'assurance sur les débouchés.

Dans le diagnostic de territoire de 2011, la quantité d'azote exportable a été estimée à une dizaine de tonnes (sur un objectif de réduction du flux sortant de 78 tonnes). La technique de broyage avec exportation représenterait ainsi une contribution significative des acteurs non-agricoles.

La biomasse valorisable par la fauche des bords de route représente un potentiel de 180 à 1080tMS selon les hypothèses. Les quantités d'azote qui pourraient être exportées ont été estimées dans le diagnostic de territoire (octobre 2011). Ils pourraient représenter entre 2,7 et 16,2 tonnes selon la largeur de coupe et les rendements en herbe, soit 2% des flux qui arrivent à l'exutoire.

Quantités d'azote exporté, en tonne, en fonction de la largeur de coupe et du rendement (source : diagnostic de territoire, octobre 2011) :

Largeur de coupe et surface entretenue*	Rendement 2tMS/ha	Rendement 3tMS/ha	Rendement 4tMS/ha
2m de large 90 ha	2,7	4	5,4
4m de large 180 ha	5,4	8,1	10,8
6m de large 270 ha	8,7	12,1	16,2

* Le linéaire de bord de route à entretenir représente 450km.

En lien avec la réorientation de l'animation sur la méthanisation et le compostage, le SMT réitère sa demande de soutien des financeurs dans le PLAV2.

Morlaix Communauté, dans le cadre du Plan Climat Energie, a commandité une étude sur l'état des gisements et de la valorisation de la biomasse sur son territoire. Cette étude montre que, dans le contexte actuel, il y a un potentiel de développement de petites unités de méthanisation. Sur le bassin versant du Douron, le gisement se concentre au niveau de la Commune de Plouégat-Guerrand avec plusieurs élevages porcins et avicoles et, dans une moindre

mesure, à l'amont avec plusieurs élevages avicoles. La stratégie de Morlaix Communauté en matière de gestion de la biomasse sera adoptée en novembre 2016.

b. Développer de petites unités de méthanisation

La méthanisation, bien qu'elle ne permette pas un abattement des nitrates, permet d'obtenir un produit plus homogène et donc plus facile à valoriser (meilleure maîtrise des doses épandues). Dans l'optique de substituer une partie de l'azote minérale par de l'azote organique, la méthanisation représente donc un levier d'action non négligeable.

Le potentiel pour l'implantation de grosses unités est limité et les quelques structures de taille suffisante n'ont pas de projet susceptible d'aboutir rapidement. La promotion de procédés adaptés à de plus petites unités n'a par contre pas été faite dans le PLAV1. Le programme d'actions 2017/2021 inclura une part d'animation pour la détection et l'accompagnement de ce type de projets.

Cette technologie devient particulièrement intéressante si l'unité de méthanisation est couplée avec une unité de séchage du foin ou de luzerne en grange. En effet, dans notre région, la constitution de stocks d'herbe de qualité est rendue difficile par les conditions météorologiques. Le séchage du foin en grange représente une solution adaptée à l'augmentation des surfaces en herbe mais coûteuse. Le SMT assurera la promotion du dispositif 411b pour favoriser l'aboutissement de projets.

c. Composter

Tout comme le digestat issu d'une unité de méthanisation, le compost constitue un produit plus stable et assaini par rapport au fumier dont il est issu. Il peut dans certains cas remplacer l'azote minéral et réduire la charge azotée du bassin versant.

Or, le coût d'investissement dans un andaineur est trop élevé en individuel. Dans le cadre du PLAV2 nous souhaitons promouvoir le compostage par des actions de communication et inciter les CUMA/ETA à s'équiper.

Morlaix Communauté a engagé la redéfinition de sa gestion des déchets organiques. Des solutions de co-compostage avec des déchets verts agricoles ou issus de pisciculture sont programmées.

AXE VI. FAVORISER LE POUVOIR EPURATEUR DU MILIEU

a. Améliorer l'entretien du bocage

La stratégie bocagère adoptée en 2015 a identifié l'entretien des haies et talus existants comme le principal enjeu du territoire concernant le bocage.

La MEAC LINEA 09 « entretien raisonné du bocage à la tronçonneuse » a été ouverte sur le PAEC Trégor-Morlaix en 2016. La technicienne bocage assure l'animation de cette mesure auprès des agriculteurs.

b. Poursuivre la reconstitution du maillage bocager

Dans le cadre du PLAV1, 40km de talus et 23km de haies ont été créés sur le Douron. La réalisation des diagnostics-projets d'exploitation sur les bassins versants des ruisseaux de Guimaëc et Locquirec mettra en évidence des sites pertinents de créations d'éléments bocagers.

Pour les exploitations du Douron, des compléments aux créations initialement inscrites dans le projet sont réalisés suite aux suivis annuels.

c. Entretenir les zones humides

Les travaux de réouverture des zones humides sont maintenus avec un point de vigilance sur le choix des parcelles (engagement ferme de l'agriculteur à entretenir la parcelle sur le long terme).

La question de l'acquisition d'un matériel adapté pour la réouverture et à la fauche en zones humides avec export est posée. Disposer localement de ce type de matériel faciliterait la réalisation des travaux de réouverture (souplesse pour organiser les chantiers) et d'entretien. Pour atteindre un niveau d'utilisation du matériel justifiant l'investissement, cette piste de travail est à examiner en partenariat avec les structures porteuses d'autres programmes (Natura 2000, ENS, ...) et au-delà du périmètre du Douron.

Le technicien zones humides organise les travaux de réouverture et de premier entretien des parcelles. Une partie de son temps est également destinée à l'animation sur les MAEC zones humides.

AXE VII. REDUIRE LES REJETS AZOTES DES STATIONS D'EPURATION

L'évaluation depuis 2012 des rejets azotés de 4 stations d'épuration du territoire a mis en évidence le fonctionnement insatisfaisant d'une d'entre elles. La réalisation de travaux d'amélioration du système et une meilleure gestion de l'équipement ont permis de réduire de moitié les rejets.

Sur ce volet, le PLAV2 vise à :

- Mener la même démarche sur une station nouvellement mise en service et dont les performances sont pour l'instant insuffisantes,
- Evaluer les rejets de 2 nouvelles stations qui rejettent dans le ruisseau de Locquirec,
- Inclure, en lien avec Lannion Trégor Communauté les éléments disponibles concernant la station sur le Doumeur (Plestin-les-Grèves-22), modernisée ces dernières années.

AXE VIII. COMMUNIQUER

Dans le cadre de PLAV1, de nombreux outils de communication ont été développés (bulletins d'information, flashes techniques, clips vidéos, film, site internet, etc.). Cependant, les agriculteurs nous ont fait remonter, via l'enquête agricole, leur attente d'accentuer notre communication à destination du grand public.

La communication dans le cadre du PLAV2 ciblera donc plus particulièrement le grand public.

Tableau 7 : Objectifs en matière de communication

	Nb. Parutions/an	Nb. parutions total
Douron Info (agriculteurs)	3	15
Kichen an Dour (gd. public)	2	10
Bulletin agricole	2	2
Flash technique	2	10
Clips vidéos	1	5

Le SMT poursuivra sa communication régulièrement via la presse quotidienne régionale et la presse agricole.

Au vu du succès de la première, l'organisation d'une seconde « Journée au fil du Douron » au cours des 5 ans à destination du grand public (rencontre avec les producteurs, visite de fermes, randonnée, découverte des actions du SMT, etc.) est à prévoir.